



Septembre 2023

Info-parents #1

Secrétariat Val-des-Prés

Pour communiquer avec la secrétaire du pavillon Sacré-Cœur, madame Janick Cook, vous pouvez téléphoner au 450 267-3454. Vous pouvez également communiquer avec madame Cook par courriel au janick.cook@csstl.gouv.qc.ca.

Pour communiquer avec la secrétaire des pavillons Sainte-Justine et Immaculée-Conception, madame Catherine Vallée, vous pouvez téléphoner au 450 267-3455 (Sainte-Justine) ou au 450 267-3453 (Immaculée-Conception). Vous pouvez également communiquer avec madame Vallée par courriel au catherine.vallee@csstl.gouv.qc.ca.

DATES IMPORTANTES

Août 2023

25 – Journée pédagogique

28 – Journée pédagogique

29 – Journée pédagogique

Assemblée générale (18h30) à Sacré-Cœur

Rencontre de parents / Pavillon Sacré-Cœur (19h30)

30 – Demi-journée pédagogique

31 – Demi-journée pédagogique

Septembre 2023

1^{er} – Début de l'horaire régulier primaire

4 – Journée de congé (fête du Travail)

6 – Rencontre de parents/Pavillon Sainte-Justine (18h30)

7 – Début de l'horaire régulier préscolaire

8 – Rencontre de parents/Pavillon Imm.-Conception (18h30)

12 – Scellants dentaires (2^e année)

ABSENCE OU RETARD

Vous pouvez maintenant motiver l'absence de votre enfant à partir de Mozaïk parents. Il sera plus simple pour vous et pour nous de suivre les absences de votre(vos) enfant(s) à partir de Mozaïk.

La procédure se trouve ici : [Gestion des absences - Portail Parents](#).

Vous pouvez aussi nous téléphoner directement au pavillon de votre enfant lorsque celui-ci est absent ou en retard en laissant son nom, son prénom, son groupe et le motif de son absence, et ce, avant **8 h**.

De plus, si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également les informer.

POUR NOUS JOINDRE :

École Sacré-Cœur
1228, ch. De l'Église
St-Polycarpe (Qc) J0P 1X0
450 267-3454 poste 3320#

École Immaculée-Conception
1485, route 340
St-Télesphore (Qc) J0P 1Y0
450 267-3453 poste 3322#

École Sainte-Justine
2753, rue Ste-Anne
Ste-Justine-de-Newton (Qc) J0P 1T0
450 267-3455 poste 3321#

<https://csstl.gouv.qc.ca/val-des-pres/>

RENCONTRE DE PARENTS

Les rencontres de parents auront lieu en présentiel dans les différents pavillons.

Voici les dates et les heures des rencontres pour les 3 pavillons :

- **Sacré-Cœur** (Préscolaire et 1^{ère} année) : mardi, le 29 août 2023 à **19 h 15**
 - Les enseignantes des élèves de 1^{ère} année demandent aux parents d'apporter les effets scolaires de leurs enfants à la rencontre de parents. Plus d'informations vous seront données à ce moment.
- **Sainte Justine** (2^e, 3^e, 4^e année) : mercredi, le 6 septembre 2023 à **18 h 30**
- **Immaculée-Conception** (5^e et 6^e année) : mercredi, le 13 septembre 2023 à **18 h 30**

DOCUMENTS À RETOURNER

Prenez soin de bien lire les documents qui vous parviendront par le sac d'école de votre enfant et de nous les retourner le plus rapidement possible une fois complétés.

- Fiche santé
- Formulaire des déplacements de la période du dîner et de la fin des classes (dans l'agenda) (p. PE-19)
- Formulaire d'autorisation de sortie à pied (dans l'agenda) (p. PE-20)
- Formulaire pour les médicaments, au besoin, disponible sur le site internet de l'école
- Formulaire d'autorisation pour prises de photo (dans l'agenda) (p. PE-20)

RAPPEL — CHANGEMENT D'ADRESSE

IMPORTANT - Prenez note que lors d'un changement d'adresse, il est très important d'en aviser le secrétariat le plus rapidement possible afin que le tout soit mis à jour dans les dossiers du ministère de l'Éducation.

De plus, deux (2) preuves de résidence devront nous être transmises avant de corriger le tout.

Prenez note que toute nouvelle demande sera traitée seulement à partir du 15 septembre 2023.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'équipe de l'école du Val-des-Prés vous invite à son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 29 août 2022 au Pavillon Sacré-Cœur à 18h30**. Faire partir du Conseil d'établissement est une excellente façon de s'impliquer au sein de votre école. Vous pouvez aussi vous présenter en tant que visiteur afin d'élire vos futurs représentants au Conseil d'établissement.

L'avis de convocation vous a été envoyé le 21 août dernier avec l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Nous vous attendons en grand nombre le mardi 29 août à 18h30 au Pavillon Sacré-Cœur.

INFO-PARENTS

Il y aura une parution de l'Info-parents à chaque début de mois. Il est très important de le consulter, car il est le lien entre la maison et l'école. De plus, par souci de l'environnement, il n'y aura pas de copie papier de l'Info-parents. Il vous sera acheminé par courriel. Nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous si nous n'avons pas votre adresse courriel ou si elle a changé depuis l'an dernier.

SERVICE DE GARDE

Heure **d'ouverture** du service de garde : 6h30

Heure de **fermeture** du service de garde : 18h

Veillez prendre note que la tarification pour le service de garde est maintenant de 9,20 \$ par jour.

L'élève doit fréquenter le service de garde minimalement 2 périodes par jour (matin/midi/p.m.), sur une base régulière de 1 à 5 jours par semaine. À noter que si un élève arrête le service de garde au courant de l'année, un tarif de 2 \$ sera facturé, par jour, pour la période du dîner.

**** Il n'y aura pas de transport disponible à la fin des classes (14h) pour les élèves de maternelle. Les élèves admissibles et inscrits au transport pourront venir au service de garde gratuitement de 14h à 15h et prendront l'autobus à 15h avec le primaire. Si le parent vient chercher son enfant durant la période de 14h à 15h, il sera facturé pour une période au service de garde. Vous recevrez mensuellement via votre Mozaïk Parent une facture à acquitter pour les frais du service de garde. Il est possible d'acquitter la facture par chèque, en argent comptant ou en ligne via votre institution bancaire. **(La gratuité est offerte UNIQUEMENT pour les élèves qui prendront l'autobus à 15h.)**

RAPPEL :

Aucun changement à l'horaire préétabli n'est accepté. Pour tout changement au niveau de la fréquentation de votre enfant au service de garde, vous devez communiquer avec la technicienne en service de garde, Mme Cynthia Léveillé, à l'adresse courriel suivante : cynthia.leveille@csstl.gouv.qc.ca

Journée pédagogiques 2023-2024 / Service de garde

Vous recevrez le formulaire d'inscription pour les journées pédagogiques d'octobre à décembre, vers la mi-septembre. Vous pourrez alors inscrire votre enfant.

Vous trouverez sur notre site internet la régie interne du service de garde de Val-des-Prés : <https://csstl.gouv.qc.ca/val-des-pres/service-de-garde/>

Procédures au service de garde

Lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant au service de garde, vous devez vous stationner à l'endroit prévu, dans le stationnement derrière l'école. **En tout temps, il est interdit de se stationner devant l'école ou devant la porte du service de garde.**

Lorsque vous venez reconduire votre enfant au service de garde le matin, vous devez sonner à la porte du service de garde., une éducatrice accueillera votre enfant. Il s'agit de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant est entré dans l'école ou a rejoint l'éducatrice sur la cour si jamais le groupe est à l'extérieur. Lorsque vous venez chercher votre enfant en fin de journée, vous vous présentez à l'entrée de la cour d'école si les enfants sont à l'extérieur ou sonnez à la porte du service de garde. Vous pouvez entrer dans l'école et attendre votre enfant sur le palier. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école où à accéder aux casiers. La personne qui vient chercher l'enfant en fin de journée doit signer le registre de départ, tous les jours. Prenez note que vous devez sortir de votre véhicule et venir voir l'éducatrice lorsque vous venez chercher votre enfant.

Pour toute absence, vous devez aviser le service de garde, en plus du secrétariat. Pour tout message concernant le service de garde, nous vous invitons à communiquer avec la technicienne du service de garde ou à laisser un message sur la boîte vocale.

SURVEILLANCE DU DÎNER

Les tarifs pour la surveillance du dîner 2023-2024 sont les suivants :

- 1,25 \$ par jour, pour 1 enfant
- 0,83 \$ par jour, par enfant, pour 2 enfants
- 0,60\$ par jour, par enfant, pour 3 enfants
- 0,45\$ par jour, par enfant, pour 4 enfants
- 0,35\$ par jour, par enfant, pour 5 enfants

Vous recevrez mensuellement via votre Mozaïk Parent une facture à acquitter pour les frais de surveillance du dîner. Il est possible d'acquitter la facture par chèque, en argent comptant ou en ligne via votre institution bancaire.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Veillez prendre note que la facturation pour le matériel scolaire de votre enfant se retrouvera sur le portail Mozaïk d'ici la fin de la semaine.

Le paiement peut être effectué par internet (de préférence) ou vous pouvez faire le paiement par chèque au nom du *Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL)* ou en argent comptant (**montant exact**) dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'élève et de son groupe.

Procédure ouverture de compte Mozaïk-parents : [Guide-Mozaik-Portail-parents.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

Procédure pour le paiement des factures par internet : [Procédure paiement Internet-Mozaik.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)



CIRCULATION DANS LES PAVILLONS



Pour des raisons de sécurité, aucun parent ou visiteur n'est autorisé à circuler dans l'école ou sur la cour d'école sans la permission du secrétariat ou de la direction.

De plus, pour la sécurité de votre enfant et afin d'éviter tout malentendu, il est très important d'aviser l'enseignante, le secrétariat et le service de garde, s'il y a lieu, pour tout changement à l'horaire de votre enfant.

De plus, aucune circulation automobile n'est acceptée sur la cour arrière et nous vous prions d'être extrêmement prudent et vigilant dans le stationnement. Nous vous remercions à l'avance !

REPAS CHAUDS / SUBWAY

LSA TRAITEUR : Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous faisons affaire avec LSA Traiteur pour les repas chauds à l'école Val-des-Prés pour l'année scolaire 2023-2024!

Sachez que vous devez absolument commander avec LSA Traiteur, nous ne prenons aucune commande dans les pavillons. Le service sera du lundi au jeudi inclusivement. Vous pouvez vous inscrire sur le site web de la compagnie afin de passer vos futures commandes : [Petit LSA | Traiteur scolaire et pour garderies \(weblaberge.com\)](#)



***** N'OUBLIEZ-PAS *****

- Si votre enfant a changé de pavillon pour l'année scolaire 2023-2024, vous devez changer l'adresse dans le compte de votre enfant.
- Lors des sorties scolaires, vous êtes responsables de communiquer avec LSA Traiteur afin d'annuler le repas de votre enfant.

Vous trouverez la procédure d'inscription sur le site web de notre école : [Service alimentaire \(École VDP\)](#)

Si vous avez des questions par rapport aux repas chauds, n'hésitez pas à contacter Julie Benoit au 450-699-6810 au poste 101 ou par courriel serviceclientele@weblaberge.com

SUBWAY: Les repas bénéfiques Subway reviennent aussi cette année. Vous recevrez autour du 15 septembre 2023 les coupons et la marche à suivre afin de procéder à la commande. Les repas débiteront le 29 septembre et tous les repas Subway seront offerts les vendredis.



N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant ou le secrétariat au moment de la prise de commande si vous avez des questions supplémentaires.

DÉPISTAGE DENTAIRE — 2^E ANNÉE



Comme chaque année, nous recevrons la visite d'hygiénistes dentaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO) afin de procéder au dépistage dentaire des élèves de la 2^e année.

Le dépistage se déroulera le mardi 12 septembre prochain et ils reviendront les 10 et 11 octobre afin de procéder aux scellants dentaires aux élèves sélectionnés.

De plus amples informations vous seront transmises dans les prochains jours concernant l'horaire et le fonctionnement de la journée.

PROGRAMME

ACCÈS-LOISIRS

VAUDREUIL SOULANGES

Des places **gratuites** pour des activités sportives, culturelles et de plein-air

COMMENT S'INSCRIRE ?

En complétant une demande d'accès en ligne au www.accesloisirsvs.ca ou en prenant rendez-vous lors de la période d'inscriptions.

QUI EST ADMISSIBLE ?

Tous les enfants, adultes et aînés dont le revenu familial est sous le seuil suivant :

Nombre de personnes	Revenu familial
1 personne vivant seule	27 514 \$ et moins
2 personnes	34 254 \$ et moins
3 personnes	42 111 \$ et moins
4 personnes	51 128 \$ et moins
5 personnes	57 989 \$ et moins
6 personnes	65 401 \$ et moins
7 personnes ou plus	72 814 \$ et moins

Source : Seuil de revenu de Statistique Canada pour une région de 500 000 habitants.

QUOI FOURNIR À L'INSCRIPTION ?

Pour chaque adulte de la famille, vous devez avoir :

- Avis de cotisation du gouvernement provincial ou fédéral (impôts 2021)
 ou
 Carnet de réclamation pour les prestataires de la sécurité du revenu
- Preuve de résidence avec adresse (permis de conduire, compte de taxes, facture récente)

ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE 2023-2024

<u>Dates</u>	<u>Modalités d'entrée</u> Groupe A : demi-groupe Groupe B : demi-groupe	<u>Horaire</u>
Mercredi, 30 août	<u>Le groupe A</u> : Rencontre enfant-parent-enseignant, en collaboration avec les éducatrices du service de garde. * Votre enfant repartira avec vous après la rencontre, PAS DE SERVICE DE GARDE.	9 h à 10 h 30
Judi, 31 août	<u>Le groupe B</u> : Rencontre enfant-parent-enseignant, en collaboration avec les éducatrices du service de garde. * Votre enfant repartira avec vous après la rencontre, PAS DE SERVICE DE GARDE.	9 h à 10 h 30
Vendredi, 1 ^{er} septembre	<u>Le groupe A</u> : en <u>avant-midi seulement</u> , avec service de garde ou transport pour les élèves inscrits * Le GROUPE B reste à la maison, PAS DE SERVICE DE GARDE.	7 h 55 à 11 h 23
Lundi, 4 septembre	<u>CONGÉ « fête du Travail »</u>	
Mardi, 5 septembre	<u>Le groupe B</u> : en avant-midi seulement, avec service de garde ou transport pour les élèves inscrits * Le GROUPE A reste à la maison, PAS DE SERVICE DE GARDE.	7 h 55 à 11 h 23
Mercredi, 6 septembre	<u>Le groupe entier (A et B)</u> : en <u>avant-midi seulement</u> , avec service de garde ou transport pour les élèves inscrits.	7 h 55 à 11 h 23
Mardi, 7 septembre	<u>Le groupe entier (A et B)</u> : <u>horaire régulier</u> , avec service de garde ou transport pour les élèves inscrits.	7 h 55 à 11 h 23 12 h 30 à 14 h 07

CALENDRIER RENTRÉE SCOLAIRE

28 août	29 août <u>Assemblée générale</u> 18 h 30 <u>Rencontre de parents</u> Élèves du Pavillon Sacré-Cœur 19 h 15	30 août <u>Élèves du primaire</u> Demi-journée d'école de 8 h 00 à 11 h 20 <u>Élèves du préscolaire</u> Rentrée progressive	31 août <u>Élèves du primaire</u> Demi-journée d'école de 8 h 00 à 11 h 20 <u>Élèves du préscolaire</u> Rentrée progressive	1 ^{er} septembre <u>Élèves du primaire</u> Horaire régulier de 8 h 05 à 15 h 15 <u>Élèves du préscolaire</u> Rentrée progressive
4 « Fête du Travail »	5 Horaire régulier	6 Horaire régulier <u>Rencontre de parents</u> Élèves du Pavillon Sainte-Justine 18 h 30	7 Horaire régulier	8 Horaire régulier
11 Horaire régulier	12 Horaire régulier Dépistage dentaire Élèves de 2 ^e année	13 Horaire régulier <u>Rencontre de parents</u> Élèves du Pavillon Immaculée-Conception 18 h 30	14 Horaire régulier	15 Horaire régulier
18 Horaire régulier	19 Horaire régulier	20 Horaire régulier	21 Horaire régulier	22 Horaire régulier
25 Horaire régulier	26 Horaire régulier	27 Horaire régulier	28 Horaire régulier	29 Horaire régulier

PERSONNEL DE L'ÉCOLE DU VAL-DES-PRÉS

Direction : Jean-Sébastien Roy

Mise à jour le 25 août 2023

École Sacré-Cœur

Secrétaire : Janick Cook

001 : Émilie Cadieux	Orthopédagogue : Charlotte Barker
002 : Amélie Raymond	TES : Vanessa Rochefort
003 : Audrey-Anne Séguin	4 ans : Ariane Grefford
004 : Maude Tremblay	PEH : Nathalie Harton (4 ans)
101 : Chantal Hillman	Éveline Paiement (5 ans)
102 : Marie-Claude Sciotto	Psychoéducatrice : Christine Chagnon
103 : Laurence Brais	Concierge : Guy Couillard
Anglais : Diana Noroc	Service de garde :
Éducation Physique : David-Alexandre Hamel	Responsable : Cynthia Léveillé
Musique : Joanna Wiebe	Éducatrices : Marie-Claude Boyer / Mélanie Grosso / Geneviève Poissant / Mélissa Séguin / Brigitte Charlebois / Michelle Hamelin
Surveillantes de dîner : Nancy Grimard	PEH : France Provost
Support : Mélanie Grosso / Marie-Claude Boyer	

École Sainte-Justine

Secrétaire : Catherine Vallée

201 : Julie Bourgon	Orthopédagogue : Jacinthe Sauvé
202 : Julie Bégin	TES : Katy West
203 : Lise Lagacé	PEH : Michelle Hamelin
301 : Julie Rufiange	Psychoéducatrice : Christine Chagnon / Catherine Farmer
401 : Valérie O'Leary	
302 – 402 : Carole Delattre	Concierge : Patrick Lemay
Anglais : Diana Noroc	Surveillantes de dîner :
Éducation Physique : Shawn Campbell	Mélissa Séguin / Brigitte Charlebois
Musique : Joanna Wiebe	

École Immaculée-Conception

Secrétaire : Catherine Vallée

501 : Caroline Daoust	Orthopédagogue : Charlotte Barker
502 : Marie-Pier Descart	TES : Ann-Josée Cyr
601 : Gyslaine Filiatrault	Psychoéducatrice : Christine Chagnon
602 : Joannie St-Onge	Concierge : Patrick Lemay
Anglais : Diana Noroc	Surveillante de dîner :
Éducation Physique : Shawn Campbell	Maryse Archambault
Musique : Joanna Wiebe	Support : Geneviève Poissant